

# **Solidarité ! Régularisation**

**« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat  
Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».**

*Au nom de l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, nous dénonçons les méthodes utilisées par les autorités préfectorales à l'encontre des migrants*

**Halte à la maltraitance,  
Halte aux violences morales et psychologiques sur les familles,  
Halte aux atteintes aux droits de l'Homme  
et aux droits de l'Enfant !**

**Halte à l'expulsion des familles, déboutées du droit d'asile  
Halte à la séparation des familles à la mode de Vichy !**  
*Les familles Gjyriqi, Anamali viennent de subir ces méthodes.  
La famille Naqellari est en train de les vivre (Kozma est expulsé, Shkendi et leurs deux enfants sont restés à Lure)*

**Nous n'avons pas le droit de fermer les yeux**

**Exigeons la régularisation de toutes  
les familles déboutées du droit d'asile !**

Manifestons notre réprobation face à ces expulsions et aux méthodes utilisées. Si quelqu'un doit être expulsé du département, c'est la préfète Lecaillon

**Rendez-vous à**

**VESOUL, mercredi 25 mai 2016**

**à 16h30, place Edwige Feuillère (place des jets d'eau)**

**Autocensure de la presse locale** : l'Est Républicain, la presse de Vesoul, la presse de Gray et les Affiches de Haute-Saône n'ont pas diffusé, même partiellement, la lettre ouverte (au verso). Voilà qui en dit long sur la crédibilité de la presse qui a pour mission d'informer !

## Lettre ouverte, communiquée à la presse le 13 avril 2016

Madame Marie-Françoise Lecaillon  
Préfète  
1 rue de la Préfecture  
70000 Vesoul

le 12 avril 2016,

Madame la Préfète,

*Le devoir nous impose d'attirer votre attention, par la présente, sur la différence de traitement dont sont l'objet les migrants de différentes statuts en Haute-Saône.*

*En effet, les migrants issus de camps tels que celui de Calais, sont hébergés, entre autres, à Echenoz-la-Méline. Ils sont appelés à être régularisés et ils semblent être traités humainement.*

*En revanche, les familles déboutées du droit d'asile, ayant épuisé tous leurs recours et menacées d'une OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français), sont soumises à des **pressions constantes**, à la **limite de l'inhumain**. Il s'agit de familles résidant en France depuis de nombreuses années, intégrées socialement et acceptées là où elles habitent. Leurs enfants sont scolarisés. Les parents s'inscrivent dans la vie sociale de la cité et, par un apprentissage assidu du français, ont acquis la maîtrise orale de notre langue, voire la maîtrise écrite. Ils ont tissé des liens associatifs et amicaux et, pour certains, disposent de promesses d'embauche.*

*Ces familles bénéficient de tous les critères, pouvant conduire à leur régularisation. Par conséquent, nous vous demandons d'user de votre pouvoir discrétionnaire de régularisation, et de mettre un terme à des **pratiques portant atteinte aux droits de l'Homme, aux droits de l'enfant et à la dignité humaine**.*

*En effet, nous constatons :*

- une assignation à résidence avec obligation de pointer dans les services de gendarmerie ou de police, les assimilant à des délinquants, voire à des terroristes,
- des risques permanents d'interpellation pouvant mener à l'expulsion,
- de fortes pressions vécues comme des violences morales et psychologiques émanant des services de l'État,
- des tentatives d'intimidation, des surveillances policières, des menaces d'interdiction de préfecture, émanant des autorités préfectorales, à l'encontre des citoyennes et citoyens qui aident, soutiennent, accompagnent ces familles ainsi que des accusations portées à l'encontre des enseignants qui « favoriseraient », dans leurs classes, les enfants des déboutés pour faciliter leur régularisation,
- le **refus par vos services, et ce sans justificatif réglementaire, que ces familles puissent être accompagnées d'une personne de leur choix, soit lorsqu'elles sont convoquées, soit lorsqu'elles se présentent spontanément à la Préfecture**. Nous vous demandons de mettre fin à cette manière de faire discriminatoire, spécialement appliquée en préfecture à Vesoul.

*Toutes ces pratiques sont autant de **traumatismes** dus au stress permanent, infligés plus douloureusement aux enfants et à leurs mères. Nous sommes là en présence d'atteintes à la dignité humaine, aux droits fondamentaux inscrits dans le préambule de notre Constitution et au mépris des conventions internationales et européennes que la France a ratifiées. Nous vous demandons de les faire cesser.*

*Nous vous adressons, Madame la Préfète, l'assurance de nos salutations distinguées.*

**Signataires : Les Amis de l'Emancipation Sociale, l'association de soutien aux demandeurs d'asile de Saint-Loup, l'association Welcome, la CGT 70, le collectif d'aide et de défense des migrants 70, le comité d'entraide des réfugiés de Lure, le Comité Départemental des Associations Familiales Laïques, la Ligue des Droits de l'Homme 70, la Ligue de l'Enseignement 70**